

Le portable au service de la révision des listes électorales

Maroc

Posté par: Seducteur

Publiée le : 6/4/2007 11:04:35



Désormais, tout citoyen peut connaître, via l'envoi gratuit d'un SMS, son lieu d'inscription sur les listes électorales. Il suffira pour toute personne en âge de voter et détentrice d'un téléphone portable -ils sont aujourd'hui 10 millions de Marocains à avoir fait le choix du sans fil !- d'envoyer un message contenant le numéro de la carte d'identité nationale et ses nom et prénom pour recevoir l'information relative à l'inscription ou pas sur les listes électorales.

Une première que les partis de la majorité ont eu le loisir de commenter mardi matin au cours d'une longue réunion de quatre heures tenue Chakib Benmoussa et Fouad Ali Himma, grands patrons du ministère de l'Intérieur. " On se souvient de ces cas de candidats ayant reçu l'accréditation de leur parti mais qui découvraient au dernier moment qu'ils n'étaient pas inscrits au lieu-dit ! ", se rappelle Driss Lachgar, chef du groupe parlementaire de l'USFP à la Chambre des députés, soulignant au passage " cette bataille de la transparence qui vient d'être remportée "

La rencontre qui a débuté à 10 heures du matin pour s'achever aux alentours de 14 heures est volontiers présentée par les participants comme une réunion d'information concernant les dispositions prises par le gouvernement au sujet de la révision exceptionnelle des listes électorales dans la perspective des élections législatives du 7 septembre prochain

Des nouveautés ont été annoncées et le département de l'Intérieur semble visiblement déterminé à réussir ce premier test à quelques mois du rendez-vous électoral. Une première mesure concerne la facilitation de l'enregistrement d'électeur ayant déménagé et changé de ville. Désormais, c'est l'administration qui prendra en charge une procédure qui vient d'être grandement facilitée.

Les locataires du ministère de l'Intérieur, accompagnés de leur staff, ont également exposé les grandes lignes de la campagne de communication pour sensibiliser les citoyens, en particulier les plus jeunes d'entre eux, à s'inscrire sur les listes électorales. Une agence de communication sélectionnée après appel d'offres a confectionné des messages portés par des spots publicitaires

dont certains ont été projetés mardi aux représentants des partis de la majorité. Les messages utilisent en plus de l'arabe et du français, les différents dialectes du pays, du " tachelhit " au " tarifit ". Et pour la première fois dans l'histoire électorale du Maroc, des spots en " hassania " sont également dans les boîtes, prêts à être diffusés.

Une grande campagne de communication à l'adresse de la communauté marocaine à l'étranger est également au programme. Ici, le pari est d'inciter les Marocains de l'étranger de s'inscrire sur les listes électorales du pays d'origine, une première étape avant de les voir peut-être éligibles.

Le ministère de l'Intérieur a donc donné à voir et à écouter, exposés à l'appui, son dispositif mis en place pour la révision des listes électorales générales. " Entre les lignes, il a été suggéré au personnel politique de se mobiliser pour sensibiliser les électeurs à accomplir le devoir citoyen de l'inscription pour pouvoir ensuite voter ", déclare Ismaïl Alaoui, secrétaire général du PPS avant de nous affirmer que cette rencontre du mardi qui a réuni les partis au gouvernement et intérieur, a été une occasion pour la majorité " d'afficher sa détermination à aller soudée aux élections et de défendre d'une seule voix le bilan gouvernemental ".

La révision des listes électorales commence ce 5 avril et se poursuivra jusqu'au 4 mai. Sept jours supplémentaires sont à ajouter dans le cadre de l'opération de rectification. Enfin, le citoyen peut tout savoir sur la loi électorale et les différents décrets adoptés dans le sillage des élections en consultant le Bulletin officiel du 2 avril.

Libération